

# Histoire d'un Château

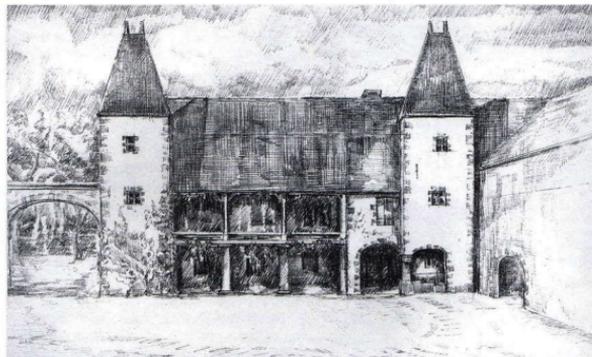
Dans le canton de Tannay on peut découvrir, même si certains le sont simplement à l'état de vestige, au moins onze châteaux, témoignages importants au niveau historique et culturel. En majeure partie, ce sont des châteaux à ferme sans faste particulier et distinction architecturale, qui appartiennent ou qui étaient déjà la propriété de familles nobles et certains, au jour d'aujourd'hui passés à travers les vicissitudes du temps dans les mains de propriétaires terriens ou de la bourgeoisie citadine, qui en a fait sa résidence de vacances ou un lieu pour sa retraite.

**A** Vignes-le-Haut, qui, avec les hameaux de Vignes-le-Bas, Flez et Chitry-Mont Sabot, fait partie de la commune de Neuffontaines, presque au centre du village, près de l'ancienne chapelle, et en face de la construction qui abritait jadis le presbytère, se dresse l'édifice du château de Vignes-le-Haut - ou ce qu'il en reste. Il est certain que le site où il se trouve avait été bien choisi ; il domine en fait la colline qui, dans le passé avec celles alentours, était cultivée en vignobles sur tout le territoire et montait vers le Mont Sabot. Qu'à cet endroit, la vigne était la culture principale, on en a la preuve avec les noms mêmes des deux hameaux voisins - notamment Vignes-le-Bas et Vignes-le-Haut. De ces vignobles d'origine ne restent que des petites parcelles, entretenues avec amour et qui offrent au moment des vendanges de joyeuses heures de vie campagnarde comme aux temps passés.

En se référant à la commune de Neuffontaines, un petit guide du département de la Nièvre mentionne le Château de Vignes-le-Haut et le définit "château à tourelles", le datant du XVIème siècle ; il donne également des informations sur la chapelle qui faisait déjà partie du château.

Peu d'allusions, en vérité, mais qui invitent surtout à une recherche historique plus précise sur son origine et sur les événements qu'il a traversés pendant toute son existence.

Dans une étude de M. Teste "Notice sur le fief de Vignes-le-Bas", mais qui propose aussi d'intéressants développements sur le "terrier de Vignes-le-



*Haut*", on peut trouver des données significatives également par rapport à notre exposé, qui entend justement se référer aux origines du Château de Vignes-le-Haut.

En 1344, un château a été mentionné comme "Chastel de Vignes", situé dans le terrier de Vignes-le-Haut (même si à Vignes-le-Bas existait aussi un château dont on peut trouver encore aujourd'hui des vestiges) et c'est là au "Chastel de Vignes-le-Haut" que doit être payée chaque année le jour de Sainte Lucie "la rente d'un bichet de froment", revenant à "l'écuyer Jehan de Vignes", qui serait le plus ancien propriétaire des terrains de Vignes-le-Bas, terrains qui prendront tour à tour le nom de Aringuette, de Voysin et de la Varenne au moment où ces diverses familles en deviendront les propriétaires. On parle ensuite d'un autre écuyer Jean de Vignes, le Jeune (1353), très probablement appartenant à la même famille que le premier.

En 1383, une fille de Jean le Jeune, mariée à un certain Prenet Millet, vendra avec son mari "la terre et toutes les choses et héritages seans et étant an la ville, finage et appartenances de Vignes, ville parochiale de Saint-Pierre-sur-Moncebot..." par conséquent il est possible de supposer que dans une telle vente on ait

compris aussi le déjà nommé Chastel, que nous pouvons considérer comme une construction primitive existant sur le site où sera ensuite érigé le château objet de notre étude.

Si l'on examine les actes matrimoniaux et les documents de vente référencés soixante ans plus tard, on apprend qu'au milieu du XVème siècle une sœur de l'épouse de Jean de Maigny, écuyer et seigneur de Precy, du nom de Antoine ou Antoinette avait à son tour épousé quelqu'un de la famille Voysin (Jean) et dans la subdivision des biens de famille, le 10 février 1449, avait obtenu le fief de Vignes appelé à l'époque de Aringuettes, qui comprenait sûrement un chastel à Vignes-le-Bas ou même le château de Vignes-



# Histoire d'un Château

le-Haut, vraisemblablement désormais construit sur le site actuel. D'après ce que nous avons exposé jusqu'ici on peut conclure à une référence répétée au fief de Vignes et comme on le verra à des rapports existants déjà à l'époque entre ce fief et par conséquent le château, à travers des mariages successifs et des relations avec le château de Vésigneux, et particulièrement en vertu de l'importante famille des Montmorillon ou Montmorillon.

Il vaut la peine de rechercher ici le plus précisément possible les origines de la propriété du château de Vignes-le-Haut à travers les vicissitudes d'acquisitions et de ventes de propriété à Vignes même, mais non sans suivre la succession des seigneurs de Vésigneux, liés comme nous le verrons au sort du château de Vignes-le-Haut. En 1478, le riche habitant de Vignes, Lucas Barbier, a l'occasion d'acquiescer à travers son épouse Guillemette de Cussigny une partie du fief de Vésigneux ; depuis lors, il abandonnera son nom pour assumer celui de sa seigneurie commençant ainsi par s'appeler Lucas Barbier de Vésigneux. Il laissera deux fils, Sébastien et Aubert, qui prirent formellement possession de leur terre le 26 mai 1519. N'ayant pas de fils, Sébastien désignera comme son héritier universel sa nièce Jacqueline de Vésigneux. Jacqueline, veuve de Saladin de Montmorillon, de qui elle avait eu un fils, Saladin, et une fille Charlotte, se remariera vers 1532 avec Philibert d'Igny, seigneur de Rizaucourt ; de cette union naîtra Christophe, lequel mourra en 1549. Il avait acquis de Philippe de Chastellux le vice-comté d'Avallon et le laissera à son demi-frère Saladin de Montmorillon (que désormais nous appellerons Saladin II). Le susdit le vendra à sa sœur consanguine Charlotte de Montmorillon, dame de Bazoches. Saladin II devient seigneur de Vésigneux à la mort de sa mère ; il épousera Anna de l'Hopital et meurt en 1597. Sa fille unique est Louise de Vésigneux qui s'unira en mariage le 21 juin 1588 à César de Bourbon-Busset et de Chalus, gouverneur de Sarlat et de Murat. Par conséquent, Vésigneux devient ainsi la résidence d'une illustre branche de la maison des Bourbon.

Si maintenant on revient à la question du statut de Vignes-le-Haut et donc de son château, on doit rappeler certains faits d'achats et de ventes qui peuvent bien démontrer le rapport de Vésigneux et de ces seigneurs avec le fief de Vignes-le-Haut.

Déjà, en 1494, il y eut un échange de propriété, de champs de vignes avec Lucas de Barbier de Vésigneux ; on précisa en outre que le fief de Vignes-le-Bas, appelé alors, comme on l'a déjà dit, Aringuettes, dépendait en réalité de la seigneurie de Vignes-le-Haut, et tout en sachant que Jacqueline de Vésigneux, dame de Vignes, en 1541 achète la moitié des vignobles, propriété appelée Seguyne, et dix ans plus tard, à savoir en 1551, la même Jacqueline en achètera l'autre moitié.

Puis, en 1587, le puissant seigneur Messire Saladin de Montmorillon II, seigneur, baron de Saint-Martin-du-Puy, Vésigneux, etc., qui possédait déjà à Vignes même des propriétés d'une certaine importance, provenant de sa mère Jacqueline Barbier de Vésigneux, achète la seigneurie de Vignes mise en vente par les derniers propriétaires, c'est-à-dire par la demoiselle Claude de Bellanger. L'année suivante, cette seigneurie sera portée en dot par Louise, fille de Saladin II, lors de son mariage avec César de Bourbon-Busset.

Vésigneux devient ainsi propriété des Bourbon-Busset, auxquels le roi reconnaît les droits de Baronnie en 1602. Pour Vésigneux, et en même temps pour le château de Vignes-le-Haut et ses dépendances, suivront à partir de 1588 deux siècles et demi qui apparaîtront comme une époque bénie pour la vie et l'importance du château de Vignes-le-Haut, et aussi pour la région tout entière.

Deux faits méritent d'être mentionnés : en 1611, il y a un litige autour de certains droits sur un bois appartenant à Louise de Montmorillon, comtesse de Vésigneux, et puis vendu par elle ; la susdite se comporte de manière magnanime avec les contestataires représentés par une Charlotte de Perreau, mais, même si celle-ci et d'autres avec elle, en février 1647 deux ans avant la mort de Louise de Montmorillon, se présentent à la porte du château de Vignes-le-Haut et rendent hommage, en prononçant le serment de vassalité à Louise de Montmorillon, à savoir que leur fief de Vignes-le-Bas dépendait de toute façon de la Seigneurie de Vignes-le-Haut, le procès cependant continue et continuera contre les Bourbon-Busset avec une alternance d'instances jusqu'à ce qu'une issue soit trouvée après bientôt 50 ans, avec jugement à Paris en 1692. L'issue sera plutôt ruineuse pour les successeurs du groupe de Perreau.

Il y a un autre fait digne d'être rappelé, qui s'est produit au moment de la Révolution, le 10 octobre 1793, un siècle après l'année du procès, quand un acte d'impiété sacrilège, perpétré d'abord dans le château de Vésigneux, trouve son point culminant dans la chapelle du château de Vignes-le-Haut. Une petite troupe conduite par quatre commissaires représentant l'exécration Fouché, qui au cours de ces jours passera à l'Histoire comme le massacreur de Lyon, se dirige à Vésigneux et y arrive juste au moment où le père Xavier célébrait la messe dans cette chapelle. Il aurait été immédiatement assassiné sans l'intervention courageuse du brigadier de gendarmerie. Le sacerdote peut ainsi terminer le rite religieux. Mais la fonction à peine finie, il se voit malmené et dépossédé de ses parements sacrés et après avoir été à moitié étranglé, il est conduit à Vignes où les révolutionnaires pensaient surprendre un autre religieux, sans doute caché dans la chapelle du château. Arrivés là-bas, ils ne trouvent personne dans la chapelle, seulement des parements et des objets sacrés en quantité. Ils s'habillent avec les parements religieux, jettent le pauvre père Xavier sur une charrette, après l'avoir contraint à endosser certains harnachements dorés des carrosses des Bourbon-Busset. Puis tout le groupe se met en route pour arriver à Lormes et fêter la macabre entreprise avec un banquet. Ils cherchent



à obliger le courageux brigadier à boire dans les calices volés dans la chapelle de Vignes-le-Haut. Avec un courage obstiné le bon gendarme refuse de boire dans les calices volés dans la chapelle de Vignes-le-Haut. Avec un courage obstiné le bon gendarme refuse de commettre ce qu'il juge sacrilège ; envoyé à Nevers pour être condamné en tant qu'opposant à la loi de la Révolution, il a la chance d'échapper à la mort.

Cette tragique affaire qui se déroule à Vésigneux et à Vignes permet de souligner l'étroit rapport entre les deux châteaux. Après les Barbier et les Montmorillon, les Bourbon-Busset seront aussi pour sept générations les régisseurs du Château de Vignes-le-Haut. Eugène Bourbon-Busset, en 1836, comme on le verra plus loin, mettra en vente le château en question, mais en parcelles, démembrant ainsi l'unité.

Un blason de cette noble maison était encore resté, mais il fut exporté par un des divers propriétaires ; d'autres ont été endommagés par la furie révolutionnaire des années 1790-93 et sur l'imposant pressoir on a gravé l'année de la fondation de la République, c'est-à-dire 1792, signe symbolique des temps nouveaux et de la fin de la féodalité.

## Le Château de Vignes-le-Haut : comment il était à l'époque et comment il est aujourd'hui

Après avoir souligné, autant qu'on puisse le faire, l'importance des événements historiques et des successions de propriétaires, particulièrement en raison de mariages qui ont marqué la présence du château dans l'environnement de l'actuel canton de Tannay, il semble utile d'attirer l'attention sur ce qu'a représenté véritablement cette construction du point de vue architectural et esthétique.

Un tel "château", appelé également "pavillon de chasse" ou "manoir", mais que nous considérons plus exact de rapprocher justement d'un château ou, si l'on veut, d'un châtelet, se présentait comme une construction de bonne proportion, longue sur les deux parties ; la façade apparaissant dans une perspective harmonieuse avec deux tours massives, d'une hauteur de 20 mètres sur les deux côtés et se terminant par la typique toiture en forme de capuchon à feuilles d'ardoise. Au pied de la tour de droite, c'est-à-dire celle qui est restée et qui a été restaurée, on trouve une belle entrée à double voûte qui s'appuie sur une imposante colonne ; et à l'intérieur de cette double voûte s'ouvrent deux portes encadrées par d'élégantes petites colonnes et surmontées chacune par une corniche. Sur les corniches en question, on aperçoit les traces des armoiries des seigneurs de



peut-être de la salle à manger. Ici, on doit préciser qu'à l'époque de la plus grande splendeur du château, les cuisines se trouvaient en dehors du château plus loin dans le village et les habitants du lieu s'en souviennent encore aujourd'hui. La partie au-delà de la tour de droite - du point de vue de celui qui regarde la façade - abritait au rez-de-chaussée, comme aujourd'hui, avec des entrées situées au nord dans le jardin, un cellier, et, séparée de lui, une petite étable ; au premier étage, très probablement seulement dans un second temps, se trouvait un vaste grenier, qui fut retransformé en lieu d'habitation dans les années qui suivirent 1973 et suite aux travaux de restauration.

Dans ledit cellier il y a un pressoir que l'on peut vraiment considérer comme historique, pressoir où sur la grande poutre on a sculpté 1792, la date de fondation de la République Française, mais que nous pensons mise ici sans aucun doute comme date symbolique, comme s'il fallait signifier la fin de l'époque féodale alors qu'un tel pressoir avait une grande importance auparavant, probablement au début du XVIIIème ou à la fin du XVIème siècle. La vis est en bois de buis et fait quatre mètres de haut, la grande poutre de cœur de chêne a une longueur de bien 8 mètres ; une plate-forme, sur laquelle on pressait les raisins, mesure 3,60 m sur 3,40 m avec tous les poids supplémentaires de la même époque que le pressoir, le tout en lourd bois de chêne. Sous le cellier se trouve une cave, ce qui témoigne, comme le cellier, du rôle que jouait le château, à savoir un centre de recueil de raisins



# Histoire d'un Château

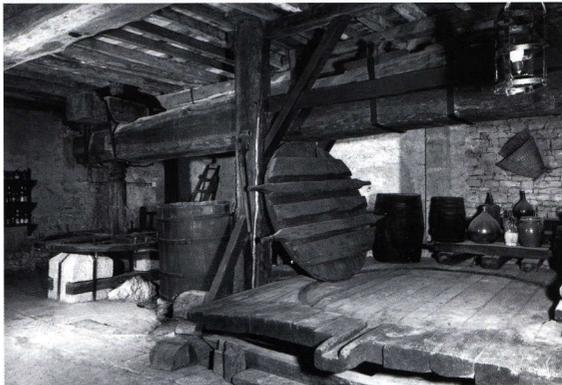
provenant des vignes alentours, qui affluait au pressoir pour y être pressés.

Avec autant d'intérêt et une certaine curiosité, on peut lire à ce propos dans les documents de l'époque du pressoir, la valeur que l'on attribuait au vin, par exemple, en 1449 :

*"...la somme de dix muids de vin bon loyal et marchant. Est assavoir six muids de vin vermeil et quatre muids de vin blanc valant trente livres tournois pour ce payer bailler et delivrer par ledit Glaude à ladite dame et duquel vin ladite sest trouvée contente et bien payée et dudit vin a quiete perpetuel ledit Glaude..."*

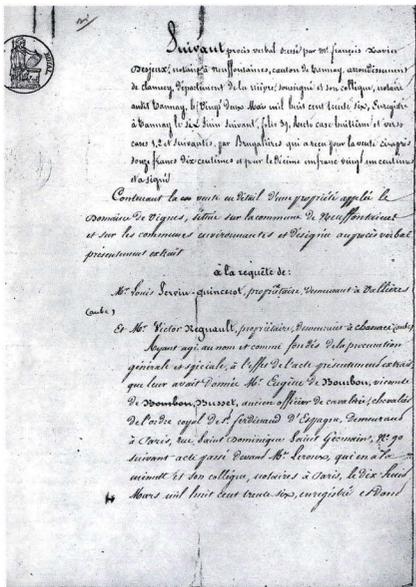
On sait que même Vauban a utilisé le pressoir du Château de Vignes-le-Haut pour presser ses raisins !

A partir du presbytère, mais aussi du site où était érigée la tour de gauche, on accédait à un couloir souterrain, qui serait arrivé jusqu'aux pentes du Mont Sabot, et qui servirait pour offrir aux habitants du château et au personnel une voie d'évacuation en cas de danger extérieur ; on en a trouvé des traces à l'occasion des travaux d'élévation du niveau de la route qui traverse Vignes-le-Haut en direction



de Vignes-le-Bas. Au sujet de la situation et de l'ameublement des lieux, pour ce que l'on peut appeler l'étage supérieur, il n'est guère possible d'obtenir des renseignements précis. On peut conclure, de l'examen et des traces trouvées au mur quasi mitoyen entre tel étage qu'on appellera noble et l'espace successivement utilisé comme grenier et comme habitation, qu'à l'époque le toit était moins haut d'environ un mètre.

Le mauvais sort a voulu qu'après la Révolution et la Restauration le fief de Vignes-le-Haut soit de plus en plus négligé, pour finir à ce qu'en 1836-1838, Eugène de Bourbon, Vicomte de Busset, ancien officier de cavalerie etc., demeurant à Paris, mette en vente le Château de Vignes-le-Haut avec tous les biens afférents. Le tout fut vendu par série de parcelles jusqu'à démembrer, ce faisant, l'ensemble ; ainsi, les terrains et les bâtiments devinrent la propriété de divers acquéreurs. Si grâce aux restaurations des dernières décennies la partie droite du château, se présente visuellement comme à l'origine, la partie gauche dut supporter un destin différent - une véritable tragédie - partie, finie en propriété de quelqu'un qui procéda à une véritable démolition de ce qui lui appartenait dans cette partie du château. Ainsi, même la tour érigée aux marges de cette partie était encore là jusqu'à et après la fin de la dernière guerre, comme d'ailleurs en témoigne un dessin de Michel Camusat de septembre 1941. Les pierres et les poutres furent vendues et les belles pierres de la tour finirent par ceinturer le cimetière du village voisin de Anthien. Il ne s'agit donc pas d'écroulement mais de destruction systématique ou si l'on peut dire de démolition de la partie qui complétait l'ensemble du Château de Vignes-le-Haut. On a fait référence à M. Camusat et il faudrait mentionner que, vers le bas, pratiquement à la sortie de Vignes-le-Haut, on trouve la maison Camusat, construction intéressante et assez ancienne, peut-être à l'origine châtelet ou manoir, qui paraît avoir été construite pour protéger la vallée qui s'étend au-delà de la bifurcation de Vignes-le-Bas et Vignes-le-Haut.



Au temps où les seigneurs du château étaient les Montmorillon et encore plus sous les Bourbon-Busset, le château, comme on l'a dit, a eu une période plutôt longue de bien deux siècles et demi de splendeur. Il faut rappeler que le grand Vauban reçut en avril 1693 de la part du Duc de Nevers les droits féodaux sur la châtellenie de Neuffontaines, et à l'époque, Neuffontaines comme Vignes-le-Haut appartenait à des fiefs indépendants bien que voisins ; Vauban, qui fréquentait le château de Vésigneux, comme seigneur de Neuffontaines aura certainement aussi visité Vignes-le-Haut et aura été également hôte dans ce château.



Un passage chanceux dans cette contrée, qui m'a fasciné, m'a conduit à l'acquisition à l'automne 1972 de la partie droite et puis en 1975 de celle adjacente, qui comme on a déjà dit était désormais en ruine. Dès lors, en un quart de siècle, j'ai procédé, avec une grande dose d'enthousiasme et de patience, à la restauration de la partie droite, en commençant par la fidèle reconstruction si compliquée du toit, reconstruction absolument prioritaire et urgente pour pouvoir protéger au plus vite le pressoir historique qui, sinon, était exposé à la pluie et menacé d'irréparables dégradations. Avec la deuxième acquisition on a essayé de réunifier les deux parties en pensant à une future reconstruction de ce qui a été détruit, notamment la tour. La grange située au-dessus du cellier a été restructurée et rendue, comme à l'origine, habitable ; les fenêtres bou-

chées ont été toutes ouvertes et rendues fonctionnelles. Pour les nécessaires travaux, la chance nous a permis de les confier à d'excellents artisans, comme Marcel Martinet de Tannay, Jean Boiché de Vignes-le-Bas, Jean Mazier de Monceaux le Comte, Jean-Pierre Verger de Corbigny et Pascal Cojean de Tannay.

Le jardin potager a été transformé en un parc accueillant, les arbres toujours verts plantés au cours des années s'élevèrent comme d'imposants signes de la nature et se détachent en hauteur sur le ciel. De nombreux rosiers ornent la partie en ruine devenue un agréable jardin intérieur.

Du parc-jardin du château qui

regarde vers le nord, on admire les prés attrayants où sont disséminés des troupeaux en pâturage ; le tout dégage une tranquillité reconfortante et agréable. Au-delà de ces prés et champs, deux collines se lèvent presque comme une frontière,

celle du Mont Sabot, dont la cime accueille l'ancienne église paroissiale de Saint Pierre, récemment restaurée, entourée de son non moins ancien cimetière et l'autre, dite Mont Bion, à partir de laquelle la jeunesse d'aujourd'hui se retrouve de temps en temps pour des tentatives de vols en deltaplane.

Signalons encore une trace des temps passés ; nous avons déjà rappelé le cheminement souterrain du presbytère au château et puis au-dessus jusqu'aux pentes du Mont Sabot, mais il reste à mentionner un tableau dans la chapelle, représentant des personnages de la famille Montmorillon pris de la croix du Christ, et que l'on attribue au XVIème siècle. La chapelle était, à l'époque, partie intégrante du château, elle appartient aujourd'hui à la commune et on y tient des fonctions religieuses. Des armoiries féodales qui marquent la propriété ont été dégradées durant la Révolution ; ces armoiries, dont les vestiges se trouvent sur la corniche d'une des deux portes sous la voûte



d'entrée, sont celles des Montmorillon. Cette famille, comme on sait, était propriétaire du château de Vignes-le-Haut avant les Bourbon-Busset, et on peut croire même constructeur de ce château. Il en restait encore une, identique à celle qui se trouve au château de Vésigneux, mais elle a été malheureusement emportée par un des nombreux propriétaires qui ont succédé aux Bourbon-Busset.



Les fantômes du passé peuplent encore le château et les parties alentours ; dans les silences de l'automne ils apparaissent pour presser les grappes gonflées de raisins posés sur le pressoir ; on a l'impression de percevoir leur voix gaie et enjouée qui accompagne le rythme de leur travail. Dans les vastes espaces, d'autres voix parlent de rudes guerres religieuses dans la région, et de chasse, de dévotion ou non aux seigneurs, de reconnaissance envers les agriculteurs patients et sereins. Je saisis ces phrases aux accents du passé et j'éprouve beaucoup de gratitude envers ceux qui m'ont aidé dans cette entreprise de reconstruction difficile ; d'excellents artisans, contents eux aussi de faire renaître la beauté. Mais cette gratitude va d'abord aux amis de Vignes-le-Haut, au premier rang desquels, les Bégel, les Roumier et les Camusat, mais en vérité, à tous les habitants - et les maires en tête, déjà cinq - de la commune de Neuffontaines pour nous avoir accueilli cordialement durant toutes ces années, pour nous avoir assisté et pour avoir suivi nos travaux avec une attention affectueuse ; avec eux, nous participons désormais par tradition, depuis des années, à la grande réunion du 14 juillet, portant un toast à la prospérité du Pays et de la commune qui nous accueille.

Je désire dédier ces pages à la mémoire de Jacques de Bourbon-Busset, de l'Académie Française, qui a été emporté par une mort banale et tragique dans les semaines passées. Déjà dans la carrière diplomatique, devenu un écrivain éminent il vivait dans la terre de ses ancêtres à Saussay, là, à côté de l'Essonne, entre Paris et Fontainebleau, gentilhomme campagnard il aimait la nature immortelle dans laquelle il trouvait la poésie de la vie, et il la savait redonner à chaque mot de ses œuvres, qui restent à nous véritables messages d'amour et de sagesse.

*"Pour nous, enracinés côte à côte, tout est simple et complexe, comme les chênes qui nous entourent et qui nous survivront."*

**Gianni Selvani**  
Ancien Professeur  
de l'Université en Italie.

## Bibliographie

**Vie de château** : restaurer, c'est renaître, par J.M. Villalta. *Le Journal du Centre*, 10 juillet 1996.

**La chapelle de Vignes le Haut** : l'article parle aussi de la reconstruction du château, par Michel Eit. *Les annales des pays nivernais*, n°53, 1987.

**Acte de vente** par le Vicomte Eugène de Bourbon Busset du château de Vignes le Haut, 1836.

**Villages oubliés** : Neuffontaines, le village aux deux églises et aux deux châteaux, par François Vogade. *Le Journal du Centre*, 19 novembre 1968.

**Lettre**, par Madame Jacques Simon-Perret à propos de la famille de Montmorillon. Narbonne, 6 juillet 1993.

**De Montmorillon**. Armorial du Nivernais Famille. Nevers 1879.

**Châteaux en Nivernais**, par Raymond Colas-Nancy, 1976.

**Nièvre**, le guide complet de ses 312 communes, Paris 1990.

**Notice sur le fief de Vignes le Bas**, par Teste. *Bulletin de la société nivernaise des lettres, sciences et arts, troisième série. Tome VI. 16ème volume de la collection, 1896.*

**Vésigneux (on parle aussi de Vignes le Haut)**, par le Comte de Chastellux. *Bulletin de la société nivernaise des lettres, sciences et arts, troisième série. Tome III. 13ème volume de la collection, 1889.*

**Dans le Guide Bleu de Bourgogne**, on peut lire des informations sur la probable origine du nom Saladin dans la famille Montmorillon.

## Légendes des photos et des illustrations

Page 7

Reconstruction idéale du château, dessin de Suzanne Lindner.

La tour démolie, dessin de Michel Camusat en 1941.

Page 7 et 8/9

Vues du château tel qu'il est aujourd'hui.

Page 9

Entrée du château sous la voûte.

Page 10

Le grand pressoir.

Acte notarié de la vente du château en 1836.

Page 11

Restes de l'écusson de la famille Montmorillon "écartelé à la croix engraillée", sur une porte du château.

Ecusson des Bourbon-Busset, identique à celui du château de Vésigneux, appliqué sur le château de Vignes-le-Haut, gentiment photographié par M. Dameron.

Reconstruction complète de la toiture.

**Un remerciement particulier à la Société  
Scientifique et Artistique de Clamecy  
(bibliothèque de Clamecy)**